

Écouter et
obtenir des **résultats**
BUDGET 2017–2018

Emplois. Éducation. Santé.

« Un déficit réduit de moitié. Une économie en croissance.
Des investissements records dans l'éducation
et les soins de santé. »

Cathy Rogers
Ministre des Finances



Budget 2017–2018

Publié par :

Ministère des Finances
Province du Nouveau-Brunswick
Case postale 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1
CANADA

Internet : www.gnb.ca/finances

Le mardi 31 janvier 2017

Couverture :

Services Nouveau-Brunswick (SNB 11021)

Traduction :

Traduction des débats, Assemblée législative

Imprimerie et reliure :

Services d'imprimerie, Services Nouveau-Brunswick

ISBN 978-1-4605-0524-3

ISSN 0833-5680

Imprimé au Nouveau-Brunswick



Pensez à recycler!

Table des matières

Introduction	5
Plans précis pour notre avenir.....	6
Mise à jour financière	8
Emplois, éducation et soins de santé	9
Emplois	9
Éducation.....	15
Soins de santé et services aux familles	18
Plan pluriannuel	22
Conclusion	23
Annexe : Résumé budgétaire.....	25

Introduction

Monsieur le président, nous savons que les gens du Nouveau-Brunswick font tous preuve d'un esprit de générosité et d'entraide. Cet esprit était bien évident dans la foulée de la tempête de verglas qui a causé de graves dommages dans notre province. Nous avons constaté que des gens accueillaient des voisins sans courant chez eux, que des pompiers visitaient les maisons, que des bénévoles venaient en aide aux personnes qui voulaient se réchauffer et que des équipes de dépannage vaillantes travaillaient sans relâche pour rétablir le courant. En outre, des membres de l'Organisation des mesures d'urgence et des Forces armées canadiennes contribuent aux efforts déployés pour secourir les sinistrés. Nous remercions tous les gens du Nouveau-Brunswick de leur participation aux interventions de secours et de rétablissement pendant cette période difficile.

L'esprit d'entraide, qui est si évident depuis la tempête de verglas, a été déterminant dans l'orientation des décisions que nous avons prises en tant que gouvernement. Au cours de la première moitié de son mandat, notre gouvernement a travaillé étroitement avec les gens du Nouveau-Brunswick. Ensemble, nous avons élaboré un plan visant à équilibrer les finances publiques tout en investissant dans les domaines prioritaires qui reflètent nos valeurs communes. Dès le premier jour, les emplois, l'éducation et les soins de santé ont été érigés en priorités, et ils le demeurent aujourd'hui.

Le budget de l'année dernière a établi les fondements pour notre avenir. Cette année, nous nous appuyons sur ces fondements et poursuivons sur notre lancée en écoutant les gens du Nouveau-Brunswick, en respectant nos engagements et en investissant de manière responsable dans les domaines qui contribueront à renforcer le Nouveau-Brunswick.

Monsieur le président, notre gouvernement a le plaisir de déposer à la Chambre son budget 2017–2018. Le budget présenté aujourd'hui reflète clairement l'opinion et les priorités de la population. Sur une note personnelle, et en tant que première femme à occuper le poste de ministre des Finances de notre magnifique province, c'est avec fierté que je présente le budget.

Notre gouvernement comprend quels sont les domaines les plus importants pour les gens du Nouveau-Brunswick. Nous savons à quel point il importe de créer des emplois, d'assurer la croissance économique et de protéger et d'améliorer les soins de santé et l'éducation. Nous travaillons fort pour donner suite à ces priorités et, avec l'appui des gens du Nouveau-Brunswick, nous obtenons des résultats et nous constatons des changements positifs.

Les gens du Nouveau-Brunswick veulent que leur gouvernement assainisse les finances publiques, mais non au détriment des programmes sociaux. Nous diminuons le déficit de façon constante et responsable. Nous sommes fiers d'avoir réduit le déficit de moitié depuis notre arrivée au pouvoir et sommes en bonne voie de l'éliminer complètement d'ici au budget de 2020–2021. Ce qui compte encore plus, c'est que

nous y sommes arrivés sans faire de compressions radicales dans les programmes auxquels les gens du Nouveau-Brunswick sont le plus attachés.

Nous sommes fiers de la collaboration apportée par les gens du Nouveau-Brunswick pendant l'élaboration du plan pluriannuel qui a été présenté l'année dernière. Que ce soit pour cerner les défis, communiquer ce que nous avons entendu ou présenter des options, les gens du Nouveau-Brunswick ont été mobilisés et ont fait des suggestions. Nous avons écouté la population du Nouveau-Brunswick et nous continuons à donner suite à ce que nous avons entendu.

En sillonnant la province dans le cadre des consultations prébudgétaires, j'ai eu l'occasion de parler directement aux gens du Nouveau-Brunswick de notre plan financier pluriannuel. Bien qu'il y ait toujours un éventail d'opinions sur les questions qui sont abordées, j'ai clairement constaté que les gens du Nouveau-Brunswick appuient notre plan dans sa forme actuelle, et ils veulent que nous rétablissions l'équilibre budgétaire d'ici à 2020–2021.

Nous obtenons des résultats en mobilisant les gens du Nouveau-Brunswick, en prenant des décisions stratégiques, en réalisant des économies et des gains d'efficacité de façon judicieuse, en mettant l'accent sur les domaines prioritaires et en établissant de solides relations avec le gouvernement Trudeau et les Premières nations.

Monsieur le président, nous honorons les engagements que nous avons pris envers la population du Nouveau-Brunswick. Nos efforts continuent de porter sur les domaines prioritaires que sont l'emploi, l'éducation et les soins de santé, et nos initiatives s'harmonisent avec ces priorités. Prenons le rôle prépondérant que joue l'éducation, par exemple, dans l'acquisition des compétences et du savoir requis pour trouver un emploi dans notre économie moderne et intégrer le marché du travail avec succès. Par le canal de compétences pertinentes et d'une bonne éducation, les gens sont mieux en mesure de faire des choix plus sains et de réduire la probabilité qu'ils souffrent d'affections chroniques et aient besoin de soins hospitaliers.

En faisant fond sur les bases que notre gouvernement a établies au cours de la première moitié de son mandat, nous respectons nos engagements, assainissons nos finances, établissons de solides relations avec d'autres paliers de gouvernement et investissons de façon stratégique afin d'engendrer des retombées positives pour notre province, et ce, pour de nombreuses années à venir.

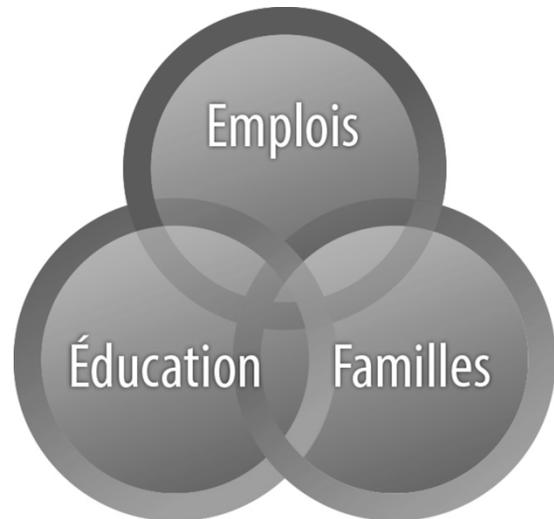
Plans précis pour notre avenir

Après avoir établi les assises financières grâce auxquelles notre province pourra progresser dans les prochaines années, nous avons présenté une vision claire pour chacun des trois domaines essentiels par la voie desquels le gouvernement peut jouer un rôle positif dans la vie des gens du Nouveau-Brunswick.

Les gens du Nouveau-Brunswick nous ont dit à maintes reprises que les emplois, l'éducation et les soins de santé constituent leurs priorités. Nous avons écouté, nous avons préparé le terrain et nous obtenons des résultats.

Tout comme les liens étroits qui unissent les familles, notre gouvernement a relié trois plans principaux qui, ensemble, permettront d'améliorer la vie des gens du Nouveau-Brunswick pour des décennies à venir. Chaque plan est important en soi, mais les plans reposent les uns sur les autres afin d'être efficaces.

Par exemple, notre plan de croissance économique doit être soutenu par nos plans d'éducation de 10 ans afin que notre main-d'œuvre qualifiée et apte au travail soit compétente, novatrice et prospère. Dans le même ordre d'idées, notre économie doit reposer sur les assises sociales de notre plan pour les familles afin de prospérer.



Notre système d'éducation dépend d'une économie forte pour que nos diplômés puissent trouver un travail valorisant ici, au Nouveau-Brunswick. Le système a en outre besoin des sources de soutien définies dans notre plan pour les familles afin que les éléments qui influent sur la capacité des élèves de réussir dans leurs projets éducatifs soient gérés dès le début.

Notre plan pour les familles nécessite une économie forte afin que les femmes et les personnes handicapées jouissent de chances égales et que les personnes qui vivent dans la pauvreté puissent en sortir. Le *Plan du Nouveau-Brunswick pour les familles : document-cadre* demande d'un solide système d'éducation qu'il tienne lieu d'égalisateur social.

L'approche harmonieuse et intégrée que nous avons adoptée sous-tend de façon judicieuse et holistique les domaines prioritaires mis en lumière. Compte tenu des priorités fixées par les gens du Nouveau-Brunswick et pour les gens du Nouveau-Brunswick, un certain nombre d'initiatives gouvernementales englobent l'ensemble des plans.

Notre gouvernement a posé les fondements au moyen des trois plans et nous travaillerons en collaboration avec les gens du Nouveau-Brunswick pour atteindre nos objectifs communs. Nous obtiendrons les meilleurs résultats en travaillant ensemble et en tenant compte des liens entre la croissance économique, l'éducation et la santé et la solidité des familles.

En dernier lieu, notre gouvernement a publié récemment le plan d'action sur les changements climatiques intitulé *La transition vers une économie à faibles émissions de carbone* pour fournir des mesures de lutte qui sont propres au Nouveau-Brunswick. Le plan d'action comprend une mesure visant à mettre en œuvre un mécanisme de tarification du carbone qui répond aux exigences du gouvernement fédéral et qui tient compte des circonstances économiques et sociales uniques au Nouveau-Brunswick. Notre gouvernement travaille avec des parties prenantes à l'élaboration d'une politique de tarification du carbone, laquelle sera présentée à une date ultérieure.

Nos efforts collectifs feront réellement du Nouveau-Brunswick le meilleur endroit où vivre, travailler et élever une famille.

Mise à jour financière

Monsieur le président, nous avons récemment fourni une mise à jour économique et financière du troisième trimestre, laquelle fait état de nos progrès pour l'exercice 2016–2017. Cette mise à jour témoigne une nouvelle fois de notre volonté à continuer à faire preuve de transparence à l'endroit des gens du Nouveau-Brunswick et permet d'honorer notre engagement à publier les résultats financiers d'ici au 15 février.

Le budget présenté aujourd'hui tient compte de deux modifications importantes de la façon dont nous présentons nos rapports financiers. Premièrement, la réserve pour éventualités a été éliminée. Notre économie prend de l'essor, nous avons atteint nos objectifs financiers, nous respectons toujours notre plan financier, nous continuons à faire preuve de prudence en faisant nos prévisions et nous gérons nos dépenses de manière rigoureuse. En conséquence, c'est le moment propice pour éliminer la réserve pour éventualités. En outre, nos recettes et dépenses reflètent maintenant la consolidation des foyers de soins. Aux fins de comparaison, les prévisions révisées de 2016–2017 et les prévisions pour 2017–2018 tiennent compte de ces modifications.

Notre gouvernement a le plaisir de souligner que nous demeurons en voie d'atteindre nos objectifs financiers.

Nous prévoyons maintenant un déficit de 231,1 millions de dollars pour 2016–2017. Il s'agit d'une amélioration de 16 millions de dollars par rapport au déficit budgété.

Nous prévoyons, pour l'exercice financier qui vient, un déficit de 191,9 millions de dollars, et j'ai le plaisir d'annoncer que ces chiffres concordent avec le plan financier pluriannuel que notre gouvernement a publié l'année dernière. Grâce à une gestion financière prudente et à des investissements stratégiques et ciblés, notre gouvernement a dépassé l'objectif financier qu'il s'était fixé dans son premier budget ; nous sommes sur la bonne voie quant à notre deuxième budget et nous prévoyons une autre réussite pour ce qui est de notre troisième budget. Ce sont là des résultats dont nous sommes fiers.

En raison des dommages causés par la violente tempête qui est survenue récemment, des dépenses imprévues pendant le quatrième trimestre de 2016–2017 et le premier trimestre de 2017–2018 pourraient avoir une incidence négative sur les prévisions concernant le déficit. Nous chercherons à réduire au minimum leur incidence au moyen de recouvrements du fédéral et de gains d'efficacité internes.

En 2017–2018, les recettes atteindront 9,189 milliards de dollars, soit une augmentation de 4,1 % par rapport à nos prévisions révisées de 2016–2017. Les dépenses, quant à elles, augmenteront de 3,6 %, ce qui représente un accroissement de 323,2 millions de dollars. Les taux de croissance découlent du partenariat que nous avons formé avec le gouvernement fédéral, notamment pour ce qui est du financement offert en application de nouveaux programmes fédéraux.

Dans l'optique de ce contexte financier, nous allons maintenant donner quelques détails du budget pour 2017–2018.

Emplois, éducation et soins de santé

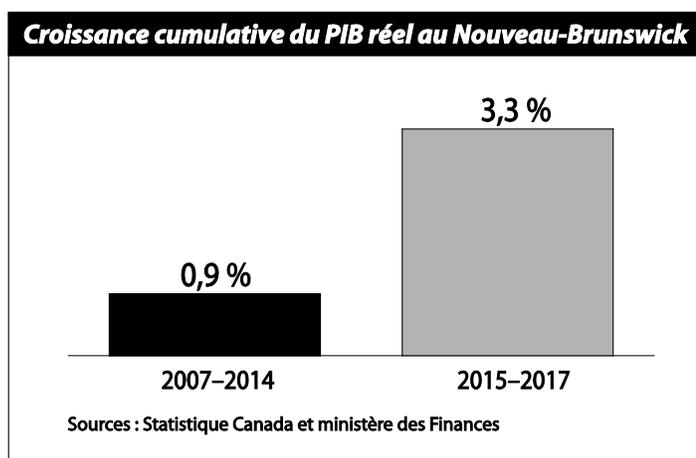
Le budget que je présente aujourd'hui est la preuve que nous avons adopté une approche équilibrée. Nous continuons de nous concentrer sur les priorités que les gens du Nouveau-Brunswick ont définies.

Emplois

Monsieur le président, entre 2007 et 2014, notre économie a eu du mal à prendre l'élan nécessaire pour retrouver le chemin de la croissance durable. Pendant trop longtemps, bon nombre de nos principaux indicateurs économiques évoluaient dans la mauvaise direction.

En travaillant ensemble, nous avons obtenu des résultats sur le plan de la création d'emplois, et nous commençons à observer, dans notre province, des tendances économiques positives et de récents succès qui nous mettront en bonne posture pour poursuivre la croissance économique. Par exemple, le Nouveau-Brunswick a affiché en 2015 le troisième taux de croissance économique en importance de toutes les provinces

ainsi que le niveau de croissance le plus élevé depuis 2004. En outre, le gouvernement provincial a appuyé la création de presque 10 000 emplois depuis 2014 ; le nombre de personnes occupant un emploi a augmenté de 5 300 depuis juin 2016. La croissance



de la rémunération hebdomadaire moyenne est, pour la première fois, en voie d'occuper le premier rang au pays. La croissance économique devrait se poursuivre.

Le ministère des Finances prévoit une croissance du produit intérieur brut (PIB) réel de 0,6 % en 2017, soit une croissance comparable à celle qu'anticipent les prévisionnistes du secteur privé, qui s'attendent à ce que le Nouveau-Brunswick enregistre une croissance de 0,8 %. Cette perspective représente une amélioration par rapport à 2016 et marque, pour le Nouveau-Brunswick, une troisième année consécutive de croissance économique. Selon les prévisions, la croissance totale au cours des trois premières années de notre mandat atteindra 3,3 % — croissance qui est plus de trois fois supérieure à celle que nous avons connue entre 2007 et 2014.

L'emploi devrait augmenter en 2017, car les investissements accrus du secteur public, une remontée des exportations et une progression soutenue du revenu et des dépenses des consommateurs contribueront à la croissance.

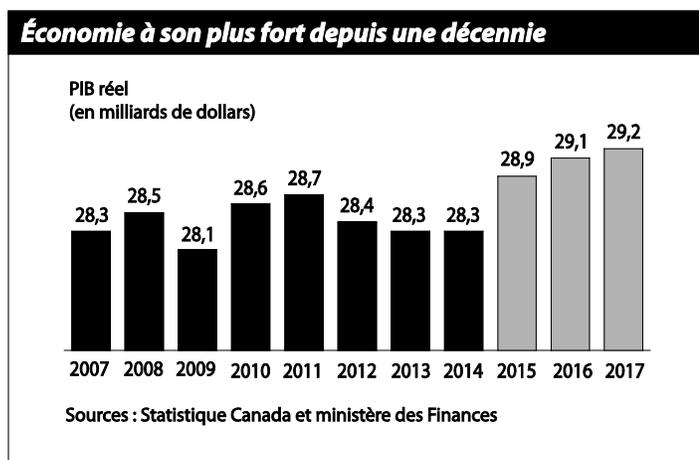
Les dépenses réalisées par le secteur public permettront de stimuler la croissance économique pendant que d'éventuels projets importants, dont celui visant la

remise à neuf de la centrale de Mactaquac et le projet d'Oléoduc Énergie Est, franchissent, respectivement, les étapes des processus de planification et d'approbation. Les deux projets, en plus de la mine Sisson, représentent des possibilités de croissance importante pour notre province.

Monsieur le président, notre gouvernement comprend l'importance que revêt la croissance économique et son lien crucial avec l'éducation et les soins de santé.

L'automne dernier, notre gouvernement a présenté son plan de croissance économique. À l'instar du plan que nous avons élaboré pour rééquilibrer nos finances, notre plan de croissance économique marque l'aboutissement d'un dialogue continu avec les gens du Nouveau-Brunswick. Entre septembre 2015 et avril 2016, et au cours de 22 Sommets sur les possibilités, plus de 1 500 participants des quatre coins de la province ont travaillé ensemble en vue de cerner les défis, de chercher des solutions et de trouver de nouvelles possibilités de création d'emplois et de croissance économique au Nouveau-Brunswick.

Le Plan de croissance économique du Nouveau-Brunswick décrit la manière dont notre gouvernement assurera le déploiement d'efforts coordonnés et complémentaires afin d'améliorer l'économie du Nouveau-Brunswick et de dépasser les attentes actuelles en matière de croissance. Fondé sur les cinq piliers que sont la population, le capital,



l'innovation, la souplesse et l'infrastructure, notre plan permettra d'appuyer notre population, nos entreprises et la croissance économique.

Population

La population devra jouer un rôle central dans la croissance économique si nous voulons atteindre nos objectifs de croissance. Nous devons faire en sorte que les gens du Nouveau-Brunswick possèdent les compétences requises pour travailler et bâtir une carrière au Nouveau-Brunswick et que les entreprises, à mesure qu'elles prennent de l'expansion, puissent à tout moment tirer profit d'une main-d'œuvre talentueuse.

Par ailleurs, l'une des façons dont nous pouvons faciliter la transition entre la salle de classe et le milieu de travail consiste à fournir à nos jeunes des occasions d'acquérir de l'expérience pratique pendant leurs études. Dans le cadre du programme Stage d'emploi étudiant pour demain, notre gouvernement jumelle des étudiants du postsecondaire à des employeurs pendant l'été et offre toujours un soutien à l'égard des postes en faisant ressortir l'importance pour les jeunes de choisir la possibilité d'emploi qui convient le mieux à leur domaine d'études et à leur plan de carrière. J'ai le plaisir d'annoncer aujourd'hui que nous fournirons un financement supplémentaire qui permettra d'embaucher jusqu'à 275 étudiants pour travailler dans nos parcs provinciaux, nos centres d'information touristique, nos musées et nos bibliothèques.

Investir dans la population signifie également garantir un salaire équitable, et notre gouvernement est toujours déterminé à s'attaquer à cette importante question. Le 1^{er} avril 2017, le salaire minimum du Nouveau-Brunswick passera à 11 \$ l'heure, ce qui constitue une troisième hausse depuis notre arrivée au pouvoir.

Monsieur le président, notre gouvernement constate que le fait d'offrir aux gens du Nouveau-Brunswick des possibilités d'éducation ne suffit pas pour assurer l'atteinte de tous ses objectifs en matière de croissance économique. Au cours des dernières années, nous avons réussi à attirer des immigrants, mais nous devons en faire plus à cet égard.

Étant donné le vieillissement de notre population, nous devons plus que jamais nous concentrer sur la croissance démographique. Nous continuerons à saisir les occasions d'inciter les gens à demeurer dans notre province, de rapatrier ceux qui sont partis et de maintenir en poste les gens du Nouveau-Brunswick et d'autres régions du Canada que nous recruterons. Nous devons toutefois élargir nos horizons pour trouver des travailleurs qualifiés qui soient prêts à venir au Nouveau-Brunswick, à chercher ici des occasions d'emploi et à profiter de la qualité de vie qui, de l'avis de tous, est propre au Nouveau-Brunswick. En étroite collaboration avec le gouvernement Trudeau, nous investirons dans la croissance démographique et l'immigration en visant surtout à aider les entreprises à remédier à la pénurie de main-d'œuvre. Grâce à cet investissement, les efforts pour maintenir les effectifs et favoriser la croissance démographique seront plus fructueux.

Notre gouvernement s'est engagé à consacrer près de 2,5 millions de dollars pour intensifier les efforts au chapitre de la croissance démographique et prendra appui sur le succès qu'il a connu en 2016, année au cours de laquelle la population de notre province s'est accrue pour la première fois en quatre ans, principalement en raison de l'importance de la migration internationale nette.

Capital

Afin d'appuyer davantage le milieu des affaires, notre gouvernement a pris des mesures pour améliorer l'accès aux capitaux, un aspect important de la santé et de la viabilité des entreprises.

Le crédit d'impôt pour les investisseurs dans les petites entreprises est passé de 30 % à 50 %, et l'admissibilité a été élargie de façon à inclure les fonds de développement économique communautaire.

De plus, afin de respecter notre engagement à l'égard du secteur de la petite entreprise, le 1^{er} avril 2017, nous réduirons le taux d'impôt sur le revenu applicable à la petite entreprise, qui passera de 3,5 % à 3,0 %, ce qui marque la troisième réduction consécutive de ce taux. Par ailleurs, nous demeurons déterminés à ramener ce taux à 2,5 % pendant notre mandat. La mesure permettra aux petites entreprises de croître et de prospérer.

Innovation

Monsieur le président, si nous voulons que notre économie prenne de l'essor et crée de nouvelles possibilités, nous devons aussi continuer à concrétiser de nouvelles idées en nouveaux produits. Voilà où entre en jeu notre esprit novateur. L'Université du Nouveau-Brunswick a été désignée l'université canadienne la plus axée sur l'entrepreneuriat, et Fredericton a été nommée la capitale canadienne des entreprises en démarrage. Nous avons réussi à insuffler une culture de l'innovation et nous prévoyons faire fond sur cette réussite.

Afin de soutenir son programme d'innovation, notre gouvernement fera encore progresser son initiative de province intelligente et réalisera de nouveaux investissements dans l'infrastructure technologique par la voie de son système de planification des ressources de l'organisation.

Souplesse

De plus, nous saisissons des possibilités d'accroître l'efficacité économique de nos entreprises en réduisant les formalités administratives dans la province et en travaillant plus étroitement avec nos collègues régionaux afin d'harmoniser la réglementation, dans la mesure du possible.

Afin de fournir des services qui favorisent l'établissement et la croissance d'entreprises au Nouveau-Brunswick, notre gouvernement lance une initiative visant la souplesse dans les services aux entreprises. L'initiative comporte un certain nombre d'éléments

qui permettront de cerner les services aux entreprises qui sont efficaces et ceux qu'il faut améliorer.

À l'appui de l'initiative, un sondage sur la satisfaction des gens d'affaires a été entrepris pour permettre aux entrepreneurs et aux employeurs de cerner les services gouvernementaux qu'ils utilisent et de donner une rétroaction à cet égard.

Infrastructure

Tel qu'il a été souligné dans notre budget de capital 2017–2018, nos investissements dans les infrastructures permettent d'appuyer notre population et nos entreprises, en plus de favoriser une croissance économique soutenue bien après l'achèvement de nos projets d'immobilisations.

Nous tirons le meilleur parti du financement versé par le gouvernement Trudeau afin d'investir dans nos universités publiques et nos collèges communautaires, et nous apportons les améliorations nécessaires à nos infrastructures de distribution d'eau potable et de traitement des eaux usées.

De tels partenariats nous permettent de renouveler nos infrastructures vieillissantes, de renforcer notre économie et d'aménager nos corridors commerciaux.

Voici des exemples de la solide relation de travail que nous entretenons avec le gouvernement du Canada :

- l'amélioration de la sécurité de la route 11 et de la circulation sur celle-ci ;
- la restauration de la rivière Petitcodiac grâce à la construction d'un nouveau pont ;
- la construction, à l'Université du Nouveau-Brunswick, du Centre for Healthy Living ;
- la rénovation de l'hôpital à Perth-Andover.

Notre gouvernement est toutefois conscient qu'il peut faire plus, surtout en cette année où nous célébrons le 150^e anniversaire du Canada. Pour cette raison, je dépose un supplément au budget de capital. Ce supplément entraînera d'autres investissements pendant les trois prochaines années afin d'apporter des améliorations importantes à des biens qui revêtent une importance culturelle et historique et qui sont négligés depuis longtemps. L'investissement permettra d'améliorer l'édifice du Centenaire et l'Institut de Memramcook. Un financement est aussi affecté aux travaux de restauration sur l'île Ministers, lequel sera conditionnel au succès de la négociation d'une entente de financement avec le gouvernement fédéral.

Modèle de possibilités

Tout en renforçant les fondements de la croissance économique au moyen des cinq piliers déjà mentionnés, notre plan vise aussi à cerner des possibilités en vue d'obtenir le meilleur rendement économique possible pour notre province. Nous concentrons actuellement nos efforts sur les 12 secteurs importants de croissance qui stimuleront les activités dans les centres urbains et les régions rurales du Nouveau-Brunswick, à savoir : le réseau électrique intelligent ; le soutien aux nouveaux agriculteurs ; la

cybersécurité ; la culture du bleuet ; le travail à domicile ; l'industrie des services aux entreprises ; la marijuana ; les boissons et aliments locaux ; le tourisme ; le sirop d'érable et les activités touristiques connexes ; le projet d'Oléoduc Énergie Est ; la mine Sisson.

Notre gouvernement a le plaisir d'appuyer un certain nombre de ces secteurs au moyen du budget présenté aujourd'hui.

Afin de renforcer les fondements établis grâce au partenariat entre Siemens et Énergie NB visant le développement d'un réseau électrique intelligent, nous continuerons de jouer un rôle de chef de file dans le domaine en y consacrant 200 000 \$ pour que le Nouveau-Brunswick devienne la plaque tournante du développement d'un réseau électrique intelligent. Les fonds serviront à appuyer notre programme de croissance économique et d'innovation et à optimiser les possibilités d'attirer des entreprises en démarrage, ainsi que des entreprises nationales et internationales, pour qu'elles mènent au Nouveau-Brunswick leurs travaux de développement et d'essai.

Dans un monde de plus en plus interconnecté, la question de la cybersécurité s'avère importante, et le Nouveau-Brunswick est bien placé pour jouer un rôle de chef de file dans le domaine. En travaillant en étroite collaboration avec le secteur privé, les universités et les autres gouvernements, nous poursuivrons l'établissement d'une plaque tournante de la cybersécurité de calibre mondial qui pourrait créer des centaines de nouveaux emplois de qualité au Nouveau-Brunswick.

Monsieur le président, les dépenses alimentaires des ménages du Nouveau-Brunswick se chiffrent à environ 2,6 milliards de dollars par année. Une grande partie des aliments consommés sont produits ailleurs. Les efforts visant à promouvoir la consommation de boissons et d'aliments produits localement peuvent contribuer à la croissance du PIB par la réduction de la quantité d'aliments que nous importons. En guise d'appui à nos producteurs locaux, nous mettrons en œuvre la stratégie sur les boissons et les aliments locaux. En outre, une somme de 50 000 \$ sera investie en vue de stimuler l'activité bioéconomique au Nouveau-Brunswick.

Pour avoir du succès, une industrie touristique a besoin d'attractions, de fournisseurs de services et de promotion. Les investissements dans l'infrastructure touristique aideront à augmenter le nombre de touristes qui pourront jouir de ce que notre province a à offrir. La baie de Fundy et ses parcs, attractions et sentiers environnants constituent l'une des expériences touristiques les plus courues du Nouveau-Brunswick.

Le parc national Fundy attire déjà 230 000 visiteurs par année. Pour leur part, le parc Hopewell Rocks et la route d'accès du sentier Fundy ont enregistré en 2016 une affluence record. Ces attractions seront encore plus fréquentées à la suite de l'ouverture prévue en 2019 du raccordement au sentier Fundy. Grâce à des investissements dans les infrastructures stratégiques, à la collaboration de l'industrie et à une stratégie d'aménagement globale, une expérience harmonisée le long du littoral

de Fundy pourra soutenir le nombre accru de visiteurs et augmenter les revenus provenant du tourisme.

Puisque les gens du Nouveau-Brunswick nous ont dit que le tourisme figurait parmi leurs priorités les plus importantes pour stimuler la croissance économique, nous augmenterons de 17,6 % le budget du ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture. L'investissement est destiné en entier à l'industrie touristique et, plus tard au cours de l'année, nous publierons une stratégie touristique globale.

Soutien à nos industries traditionnelles

Nos ressources naturelles ont toujours joué un rôle important dans notre réussite économique, surtout dans les régions rurales du Nouveau-Brunswick. Nos industries primaires, axées notamment sur l'agriculture, la foresterie, la pêche et les activités minières, contribuent de façon importante à notre PIB, emploient des milliers de personnes dans la province et génèrent d'importantes retombées.

Nous continuerons en outre à étudier les possibilités que nous avons déjà cernées et d'autres perspectives en vue de maintenir les emplois et l'activité économique et de favoriser leur croissance dans les secteurs de l'agriculture, des mines, de la foresterie et de l'énergie de notre province.

Nous investirons près de 2 millions de dollars dans la protection de notre secteur forestier afin de combattre la menace que représente pour nos forêts la tordeuse des bourgeons de l'épinette et d'aider à assurer la croissance et l'épanouissement continus de ce secteur économique important.

Monsieur le président, le thème qui revient souvent dans notre programme de croissance économique est celui de la collaboration.

Les piliers de notre plan sont fermement appuyés par une collaboration étroite avec les partenaires des secteurs public et privé qui vise à bâtir une économie solide et un Nouveau-Brunswick plus prospère. Nous sommes attentifs et nous continuons à renforcer les liens que nous avons tissés avec d'autres paliers de gouvernement, le milieu des affaires et les gens du Nouveau-Brunswick.

Éducation

Monsieur le président, ce n'est pas par hasard que les emplois, l'éducation et les soins de santé sont les priorités auxquelles les gens du Nouveau-Brunswick accordent le plus d'importance. Si nous voulons améliorer la qualité de vie des familles du Nouveau-Brunswick, l'investissement dans l'éducation et la formation est l'un des meilleurs que nous puissions faire. Voilà pourquoi l'éducation est l'une des principales priorités de notre gouvernement. En fait, notre gouvernement a investi plus que jamais dans l'éducation.

Investir dans l'éducation, c'est aussi investir dans notre avenir économique et notre tissu social. Une population plus instruite est plus apte à réussir sur le marché du travail

actuel, à contribuer à la croissance économique et à faire concurrence à l'échelle mondiale. Une population plus instruite est aussi plus susceptible d'être en santé et de vivre plus longtemps.

Voilà pourquoi le budget du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance augmentera de 4,9 %. Il s'agit de l'augmentation la plus importante depuis 2008–2009. De plus, le budget pour l'éducation postsecondaire augmentera de 5,4 %.

Étant donné qu'il est important de jeter des fondements solides pour notre système d'éducation, nous avons écouté les gens du Nouveau-Brunswick, tout comme nous l'avons fait dans le cadre de nos plans de croissance économique et de rétablissement de l'équilibre budgétaire. À partir de l'été 2015 jusqu'au printemps 2016, des experts, des enseignants, des partenaires en développement de la petite enfance, des élèves, des parents, des dirigeants communautaires, des chefs d'entreprise, des membres du personnel des districts scolaires, des conseils d'éducation de district, des Premières nations et d'autres personnes et groupes ont participé à une série de séances portes ouvertes, d'ateliers et de réunions et ont formulé des observations en ligne. Plus de 3 400 personnes du Nouveau-Brunswick ont contribué à établir l'orientation de notre système d'éducation.

C'est par le truchement de cette participation soutenue que les plans d'éducation de 10 ans ont été créés pour les secteurs anglophone et francophone. Les plans fixent des objectifs précis pour l'instruction publique au Nouveau-Brunswick et donnent une orientation aux initiatives et aux mesures que prendront les gens qui œuvrent au sein du système d'éducation. En rendant publics les plans d'éducation, nous réalisons des progrès qui permettront aux générations futures de profiter d'un système d'éducation de qualité supérieure qui rend des comptes à la population.

À l'appui des plans, nous ajoutons, au titre du budget pour cette année seulement, une somme de 56 millions de dollars au budget de l'éducation ; il s'agit d'une augmentation de 103 millions depuis 2014–2015.

En tant que ministre responsable de la Littératie, j'ai le plaisir de signaler que nous prévoyons investir 7 millions de dollars par année dans les programmes de littératie qui s'adressent à nos enfants et à notre population adulte. Une stratégie globale en matière de littératie sera présentée sous peu.

Notre gouvernement comprend l'importance de l'éducation de la petite enfance au cours des années qui précèdent la maternelle et la difficulté qu'éprouvent bon nombre de familles à payer les frais de garderie. Voilà pourquoi il accroîtra la somme qu'il fournit aux gens du Nouveau-Brunswick pour les aider à payer les frais de garderie. Conformément à notre engagement électoral, d'ici au 1^{er} janvier 2018, nous aurons doublé le budget de ce programme.

Afin d'obtenir les meilleurs résultats scolaires qui soient, notre gouvernement est conscient qu'il faut intervenir le plus tôt possible auprès de l'enfant. À cet égard, nous

investissons dans des outils d'évaluation améliorés et uniformes servant aux interventions dans le domaine de la petite enfance. Ainsi, les enfants qui ont besoin d'une aide supplémentaire sont repérés et bénéficient d'un soutien dès que possible. Nous investissons aussi une somme additionnelle de 2,4 millions dans le Programme d'intervention auprès des enfants autistes d'âge préscolaire, somme qui s'ajoute à l'investissement de 1,4 million que nous avons consenti au titre du programme dans le budget de l'année dernière.

Nous continuons de travailler en partenariat avec le secteur à but non lucratif afin d'améliorer l'apprentissage de nos enfants à l'extérieur de la salle de classe. Un bon exemple de soutien est celui qui est accordé à Sistema, programme de musique qui a fait ses preuves et qui vise à inspirer les enfants et les jeunes afin qu'ils réalisent leur plein potentiel et qu'ils acquièrent les valeurs dont ils ont besoin pour s'épanouir et pour jouer un rôle positif dans la société. Ce programme est maintenant offert à Edmundston, à Elsipogtog, à Hillsborough, à Miramichi, à Moncton, à Richibucto, à Saint John ainsi que dans la Première nation de Tobique.

Monsieur le président, l'éducation et l'acquisition de compétences ne s'arrêtent pas une fois que nos jeunes ont terminé leurs études secondaires. L'éducation postsecondaire demeure une étape importante pour réussir sur le marché du travail actuel.

De concert avec le gouvernement Trudeau, nous investissons dans des projets d'infrastructure visant des collèges et des universités de la province. Ces projets permettront de rehausser la qualité de nos programmes, d'accroître nos capacités de recherche, de générer des retombées économiques durables et d'appuyer notre programme de croissance économique et d'innovation.

Le gouvernement prévoit un autre investissement de 45 millions de dollars sur quatre ans dans nos universités publiques. Au cours des prochaines semaines, nous espérons annoncer des protocoles d'entente avec chacune de nos quatre universités, lesquels stipuleront ce qui suit :

- les engagements financiers du gouvernement pour les quatre prochaines années ;
- la prévisibilité au chapitre des frais de scolarité pour les étudiants du Nouveau-Brunswick au cours des quatre prochaines années ;
- le financement de projets pilotes dans les universités qui appuient les efforts que nous déployons afin d'augmenter les inscriptions, de favoriser la croissance démographique, d'exploiter les possibilités de recherche et développement et de donner suite à d'autres priorités ;
- une entente selon laquelle des représentants des universités comparaissent annuellement devant l'Assemblée législative.

Notre gouvernement a déjà éliminé les contributions parentale et conjugale du calcul des prêts étudiants afin de rendre l'éducation plus accessible pour tous les étudiants. Nous avons aussi lancé notre programme historique d'accès gratuit aux études pour rendre l'éducation à la fois plus accessible et plus abordable tout en aidant les universités et les collèges publics à relever leurs défis en matière d'inscription.

Soins de santé et services aux familles

Monsieur le président, nous ne saurions trop insister sur l'importance que nous accordons tous à notre famille. Nous allons travailler pour subvenir aux besoins de notre famille. Nous prenons soin des membres de notre famille, qu'ils soient malades ou en santé. Beaucoup de nos valeurs communes sont axées sur notre détermination à faire ce qu'il y a de mieux pour notre famille.

Le Plan du Nouveau-Brunswick pour les familles : document-cadre correspond bien à notre plan de croissance économique et à nos plans d'éducation de 10 ans et il prend appui sur leurs objectifs. Il nous permet de traiter des enjeux importants qui touchent notre économie ainsi que nos systèmes d'éducation et de soins de santé. De même, les plans garantiront le meilleur rendement de nos investissements afin que le Nouveau-Brunswick soit le meilleur endroit où élever une famille.

Comme il est décrit dans le document-cadre de notre plan pour les familles, investir dans les familles veut dire investir dans l'amélioration de l'accès aux soins de santé primaires et aux soins de courte durée, promouvoir le mieux-être et la santé mentale, favoriser le vieillissement en santé, promouvoir l'égalité des femmes, réduire la pauvreté et fournir un soutien aux personnes ayant un handicap. Grâce à de telles mesures, nous pouvons anticiper de meilleurs résultats pour nos familles, favoriser l'obtention de meilleurs résultats dans notre système d'éducation et contribuer à la croissance de l'économie.

Tout comme nous l'avons fait en travaillant de façon concertée à l'élaboration de nos plans en matière d'économie et d'éducation, nous nous assurerons le concours des gens du Nouveau-Brunswick dans les semaines à venir lorsque nous mettrons la dernière main aux initiatives liées à notre plan pour les familles. Entre-temps, nous fournirons un appui aux familles dans un certain nombre de domaines et, ce faisant, nous renforcerons la province et améliorerons la santé de la population.

Les gens du Nouveau-Brunswick ont clairement fait savoir qu'ils ne voulaient pas que les cibles de réduction du déficit soient atteintes au détriment des soins de santé. Voilà pourquoi notre gouvernement a protégé les soins de santé et l'éducation lors de la révision stratégique des programmes.

Notre gouvernement a choisi la collaboration pour aborder les questions importantes avec lesquelles notre province est aux prises aujourd'hui. Nous sommes fiers du rôle de chef de file que joue notre province et des liens étroits que nous avons tissés avec nos collègues fédéraux. L'accord bilatéral relatif au financement des soins de santé conclu récemment aura pour effet d'accroître le financement fédéral pour les soins à domicile et les initiatives de santé mentale, deux des priorités cernées par les gens du Nouveau-Brunswick.

Le budget des soins de santé connaît cette année une augmentation de 3,3 %. Cette augmentation a été rendue possible grâce, en partie, à notre partenariat avec le gouvernement Trudeau. Il s'agit de la plus forte augmentation depuis 2010–2011.

Le Nouveau-Brunswick est aujourd'hui un chef de file national au chapitre des soins de santé. Personnellement, j'ai été frappée par le nombre de personnes du Nouveau-Brunswick qui ont exprimé leur appui et leur fierté parce que le Nouveau-Brunswick avait conclu un accord avant les autres provinces. Trop de temps s'était écoulé depuis la dernière fois que le Nouveau-Brunswick avait joué un tel rôle au sein de notre confédération.

En effet, après notre accord historique, les gouvernements de la Nouvelle-Écosse, de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Saskatchewan, de l'Île-du-Prince-Édouard et des trois territoires ont conclu un accord semblable. Aux termes de l'accord, notre gouvernement recevra un financement s'élevant à environ 230 millions de dollars sur 10 ans à l'appui des soins à domicile et des soins de santé mentale. L'accord prévoit en outre que, si une autre province conclut un accord plus avantageux, le Nouveau-Brunswick obtiendra aussi des dispositions plus favorables.

Nous tenons également à souligner que ce financement vient s'ajouter à celui que nous recevons actuellement dans le cadre du Transfert canadien en matière de santé. Nous continuerons de travailler en partenariat avec le gouvernement Trudeau pour veiller à ce que les gens du Nouveau-Brunswick reçoivent les soins de la meilleure qualité possible.

Soins primaires et soins de courte durée

L'accès à des soins de santé de qualité est important pour les gens du Nouveau-Brunswick. Le financement des soins de santé représente la plus grande dépense de notre budget provincial. Il s'agit d'une priorité pour notre gouvernement. Nous savons que la disponibilité et la prestation des services de santé ont une incidence considérable sur notre qualité de vie.

En vue d'améliorer l'accès à des soins de santé de qualité, nous augmenterons de 1,3 million de dollars le budget annuel de fonctionnement du Centre de santé communautaire du centre-ville de Fredericton. De plus, nous ajouterons six postes de médecin conformément à l'entente conclue avec Dalhousie Medicine New Brunswick.

Nous investirons aussi une somme additionnelle de 4,4 millions de dollars dans le Centre cardiaque du Nouveau-Brunswick de l'Hôpital régional de Saint John.

Mieux-être

Afin de diminuer les pressions financières exercées sur le système de soins de santé, la prévention joue un rôle important. Notre gouvernement élargit donc le programme provincial de vaccination pour y inclure le vaccin contre le rotavirus pour les nourrissons et y ajouter le vaccin contre le virus du papillome humain pour les garçons.

Santé mentale

Nous sommes en mesure de réaliser de nouveaux investissements d'importance dans la santé mentale grâce à notre partenariat avec le gouvernement du Canada et au nouveau financement ciblé qu'il a fourni à cette fin.

Monsieur le président, le Nouveau-Brunswick est aussi un chef de file en matière de prestation de services de santé mentale et d'intervention et de services sociaux destinés à nos enfants et à nos jeunes. En effet, le prix national IAPC/Deloitte de leadership dans le secteur public de 2016 a été décerné à notre modèle de prestation des services intégrés.

Bien que nous soyons fiers de recevoir une telle distinction, notre objectif fondamental demeure axé sur la prestation de services appropriés à nos enfants et à nos jeunes vulnérables. Dans le prolongement des efforts interministériels déployés par le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, le ministère de la Santé et le ministère du Développement social, nous élargirons notre offre de services intégrés. Nous remplirons ainsi notre promesse visant à donner aux enfants un accès aux mesures de soutien dont ils ont besoin.

Notre gouvernement déposera aussi au cours de la session un projet de loi afin d'établir les ordonnances de traitement en milieu communautaire, tel qu'il a été promis dans notre plateforme. La mesure favorisera la désinstitutionnalisation des soins de santé mentale et assurera que les personnes du Nouveau-Brunswick ayant des problèmes de santé mentale participent activement à leur traitement et à leur rétablissement, dans leur collectivité, où l'entourage leur est plus familier.

Vieillesse en santé

Monsieur le président, dans notre budget de capital pour 2017–2018, présenté en décembre, il a été souligné que nous poursuivons la préparation d'un plan d'investissement à l'égard des foyers de soins qui reflète leur consolidation dans nos états financiers. Je me suis alors engagée à présenter un supplément au budget de capital qui tiendrait compte de ce changement comptable nécessaire.

Le supplément au budget de capital prévoit une somme de 58,2 millions qui, au cours des trois prochaines années, servira à la construction, à l'entretien et à l'amélioration de notre réseau provincial de foyers de soins. Il s'agit des premières estimations du total des dépenses en capital. Ces estimations ne correspondent pas nécessairement au coût véritable pour la province, puisque le coût pourrait être contrebalancé par des ententes de financement conclues avec le gouvernement du Canada au titre du fonds pour l'infrastructure sociale et d'autres programmes.

Afin d'assurer des soins de la plus haute qualité et d'éviter que le gouvernement ne se trouve aux prises avec un secteur des foyers de soins non viable lorsque les personnes de la prochaine génération seront âgées, notre gouvernement profitera des occasions d'accroître le nombre de lits dans les foyers de soins au Nouveau-Brunswick par le truchement de partenariats public-privé. Monsieur le président, nous remplirons nos

obligations à l'endroit de nos personnes âgées et agissons de manière responsable sur le plan financier.

Nous investirons aussi dans des domaines qui permettront de doter en personnel notre réseau de foyers de soins de façon à fournir des soins personnalisés et axés sur les besoins de la personne plutôt que sur une approche uniforme.

Sachant que nos personnes âgées préféreraient préserver leur indépendance et vivre chez elles le plus longtemps possible, nous réaliserons des investissements importants dans les soins à domicile, grâce, en partie, au nouveau financement ciblé que nous recevons du gouvernement fédéral. Nous fournissons, en temps opportun, des interventions adéquates dans les collectivités, nous apportons un soutien à nos personnes âgées et nous retardons ou évitons le recours à d'autres types de soins plus coûteux.

Égalité des femmes

Monsieur le président, nous avons redonné aux femmes une voix indépendante et nous avons affecté des fonds à cette fin. Nous avons éliminé les obstacles à la santé génésique qui se dressaient depuis trois décennies, et nous ferons davantage.

Au cours de la session, notre gouvernement déposera un projet de loi visant à assurer une meilleure protection contre la violence familiale et la violence entre partenaires intimes. Un nouveau financement à l'appui de la mesure législative permettra aussi de voir à la protection de nos personnes les plus vulnérables.

Pauvreté

Monsieur le président, si nous voulons mener à bien nos objectifs économiques et sociaux, nous devons fournir des mesures de soutien additionnelles aux personnes les plus nécessiteuses. L'atteinte de nos objectifs est encore plus difficile dans le cas des familles touchées par la pauvreté qui vivent dans un logement inadéquat.

Au titre du budget que je présente, nous investirons une somme additionnelle de 6,5 millions qui sera destinée au logement abordable grâce à notre partenariat avec le gouvernement du Canada. Le financement permettra d'améliorer l'efficacité et de réduire la consommation d'énergie et d'eau, tout en améliorant le logement abordable auquel ont accès les personnes âgées et les maisons de transition pour les victimes de violence familiale.

Protection des personnes vulnérables

En tant que société, nous comprenons l'importance de protéger les personnes les plus vulnérables, surtout nos enfants et nos jeunes. Un bon départ dans la vie assure une meilleure possibilité de réussir tout au long de la vie. Nous savons que le gouvernement est un partenaire important dans les efforts visant à assurer aux personnes dans le besoin les mesures de protection nécessaires. À cet égard, notre gouvernement consentira des investissements pour répondre aux exigences entourant la protection de

nos enfants et de nos jeunes, l'aide accordée aux enfants actuellement pris en charge et les mesures de soutien assurées aux enfants handicapés.

Afin de favoriser une plus grande inclusion sociale et économique et d'accroître la qualité de vie de tous, notre gouvernement donnera l'exemple et doublera presque le financement du Programme d'égalité d'accès à l'emploi. Le programme assure un accès égal à des possibilités d'emploi, de formation et d'avancement pour les Autochtones, les personnes handicapées et les minorités visibles dans les services publics du Nouveau-Brunswick. L'amélioration du programme aidera à créer une main-d'œuvre plus équilibrée qui reflète la diversité de notre province.

Nous accorderons aussi une subvention à l'Institut national Canadien pour les aveugles afin d'appuyer ses programmes de réadaptation visuelle.

Plan pluriannuel

Monsieur le président, le budget de l'année dernière a établi les fondements pour notre avenir. Cette année, nous respectons nos engagements et nous investissons de manière responsable dans les domaines qui contribueront à renforcer le Nouveau-Brunswick.

Depuis mon entrée en fonction à titre de ministre des Finances, j'ai souvent eu l'occasion d'entendre directement le point de vue des gens du Nouveau-Brunswick. Il est évident qu'ils sont sensibilisés aux enjeux et bien renseignés et que, comme moi, ils tiennent vraiment aux services publics qu'ils utilisent chaque jour. Ils nous ont demandé de rétablir l'équilibre dans nos finances, mais aussi de protéger l'éducation et les soins de santé et d'investir dans ces deux domaines.

Je suis ravie de constater le niveau de soutien à l'égard de notre plan financier pluriannuel. Les gens du Nouveau-Brunswick s'attendent à ce que nous suivions le plan financier que nous avons énoncé dans le budget de l'année dernière.

Le plan fonctionne, et nous sommes sur la bonne voie.

Nous avons atteint nos objectifs financiers, à commencer par notre premier budget. Le premier volume des Comptes publics de 2015–2016, publié l'automne dernier, fait état d'un déficit de 260,5 millions de dollars. Les progrès sont marqués par rapport au déficit budgété de 326,8 millions. Notre plus récente mise à jour financière trimestrielle pour 2016-2017 montre que nous continuons de réduire l'ampleur du déficit budgété et de progresser vers l'équilibre budgétaire, tout en investissant dans les priorités des gens du Nouveau-Brunswick.

Plan pluriannuel (millions de dollars)

	2017–2018	2018–2019	2019–2020	2020–2021
	<u>Plan</u>	<u>Plan</u>	<u>Plan</u>	<u>Plan</u>
Recettes	9 189	9 365	9 519	9 729
Dépenses	9 381	9 482	9 543	9 708
Excédent (déficit)	(192)	(117)	(24)	21

Nous avons toujours comme engagement d'atteindre les objectifs financiers fixés dans le plan de l'année dernière. Ce plan a établi l'équilibre entre les mesures productrices de recettes et les mesures visant les dépenses tout en maintenant les services. Il reposait sur des prévisions économiques et des projections de recettes prudentes, et c'est toujours le cas aujourd'hui.

Les décisions difficiles que nous avons prises au moyen de la révision stratégique des programmes et annoncées dans le budget de l'année dernière seront maintenues. Les initiatives cernées dans le cadre de cette révision continuent d'être mises en œuvre et d'engendrer des économies. Par conséquent, nous ne présentons pas de nouvelles mesures productrices de recettes ou de compressions des dépenses au titre du budget 2017–2018.

Afin de mieux soutenir notre plan financier pluriannuel, nous augmenterons le nombre de facilitateurs de l'amélioration des processus au sein de l'appareil gouvernemental. La mesure continuera de favoriser une culture de gouvernement intelligent à mesure que nous nous efforçons de fournir aux gens du Nouveau-Brunswick des services plus efficaces, conviviaux et moins dispendieux. La taille du Cabinet et le nombre de cadres de la fonction publique ont été réduits. Le gouvernement continuera aussi d'imposer un gel de la rémunération des parlementaires pour la neuvième année consécutive.

Nous assurons la gestion rationnelle de nos finances, nous investissons de manière stratégique et nous respectons nos engagements.

Nous maintiendrons le gel du financement global relatif au fonctionnement des bureaux des hauts fonctionnaires de l'Assemblée. Toutefois, les économies réalisées grâce à la fusion du Bureau du commissaire aux conflits d'intérêts et du Bureau du commissaire à l'accès à l'information et à la protection de la vie privée seront réparties entre les bureaux des hauts fonctionnaires de l'Assemblée dont le mandat est élargi. Par ailleurs, les fonds qui seront économisés grâce à la mise en œuvre de recommandations du rapport Levert seront conservés par les hauts fonctionnaires de l'Assemblée.

Conclusion

Monsieur le président, nous avons travaillé en étroite collaboration avec les gens du Nouveau-Brunswick afin de mettre au point un plan visant à rééquilibrer nos finances.

Le budget présenté aujourd'hui tient compte de nos valeurs en tant que collectivité et confirme que les emplois, l'éducation et les soins de santé sont étroitement liés. En harmonisant nos efforts dans ces trois domaines, nous pouvons obtenir des résultats multiples, optimiser les retombées de nos investissements et assurer une meilleure qualité de vie pour les gens du Nouveau-Brunswick.

Le budget de l'année dernière a jeté les fondements pour notre avenir. Cette année, nous prenons appui sur ces fondements en respectant nos engagements.

Nous sommes fiers de la collaboration apportée par les gens du Nouveau-Brunswick en vue d'élaborer nos plans visant les finances, l'économie, l'éducation et les familles. Nous avons noué le dialogue avec notre population à toutes les étapes. Que ce soit pour cerner les défis, communiquer ce que nous avons entendu ou présenter des options, les gens du Nouveau-Brunswick continuent de s'exprimer, et nous écoutons.

Les gens du Nouveau-Brunswick continuent d'appuyer notre plan financier et ils veulent que nous rétablissions l'équilibre budgétaire d'ici à 2020–2021.

Nous obtenons des résultats en mobilisant les gens du Nouveau-Brunswick, en prenant des décisions stratégiques, en réalisant des économies et des gains d'efficacité de façon judicieuse, en investissant dans les domaines prioritaires et en établissant de solides relations avec le gouvernement Trudeau et les Premières nations.

Le budget que je présente aujourd'hui fait fond sur les bases que notre gouvernement a établies au cours de la première moitié de son mandat. Il porte sur le respect de nos engagements, l'assainissement de nos finances et l'investissement dans des domaines qui engendreront des retombées positives pour notre magnifique province, et ce, pour de nombreuses années à venir.

En cette année du 150^e anniversaire de notre pays, nous avons de nombreuses raisons d'être de fiers Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises.

Merci, Monsieur le président.

ANNEXE : RÉSUMÉ BUDGÉTAIRE

ÉTAT COMPARATIF DE L'EXCÉDENT OU DU DÉFICIT

Milliers

\$

	<u>Exercice se terminant le 31 mars</u>		
	2017	2017	2018
	Prévisions	Révisées	Prévisions
Recettes			
Compte ordinaire.....	8 354 502	8 429 526	8 749 709
Compte de capital.....	32 680	36 193	34 663
Compte à but spécial.....	76 101	83 587	79 505
Organismes de services spéciaux (nettes).....	65 282	84 819	135 916
Gains du fonds d'amortissement.....	190 200	192 300	188 900
Recettes totales	8 718 765	8 826 425	9 188 693
Charges			
Compte ordinaire.....	8 261 450	8 336 574	8 523 323
Compte de capital.....	122 649	112 864	163 698
Compte à but spécial.....	87 265	95 993	94 666
Organismes de services spéciaux (nettes).....	59 239	73 698	138 149
Amortissement d'immobilisations corporelles.....	435 186	438 356	460 802
Charges totales	8 965 789	9 057 485	9 380 638
Excédent (Déficit).....	<u>(247 024)</u>	<u>(231 060)</u>	<u>(191 945)</u>

Les prévisions de 2016–2017 pour les recettes et les dépenses ont été redressées dans le budget principal en fonction de la réorganisation du gouvernement.

Les chiffres du budget révisé de 2016–2017 et des prévisions budgétaires de 2017–2018 pour les recettes et les dépenses tiennent compte de l'inclusion des foyers de soins au sein de l'entité comptable provinciale. La réserve pour éventualités a été éliminée.

ÉTAT COMPARATIF DE L'ÉVOLUTION DE LA DETTE NETTE
Milliers
\$

	Exercice se terminant le 31 mars		
	2017 Prévisions	2017 Révisées	2018 Prévisions
Dettes nettes - Début de l'exercice.....	(12 989 898)	(13 659 580)	(13 997 406)
Changements durant l'exercice			
Excédent (Déficit).....	(247 024)	(231 060)	(191 945)
Investissement dans les immobilisations corporelles.....	(556 661)	(545 122)	(630 925)
Amortissement d'immobilisations corporelles.....	<u>435 186</u>	<u>438 356</u>	<u>460 802</u>
(Augmentation) Diminution de la dette nette.....	(368 499)	(337 826)	(362 068)
Dettes nettes - Fin de l'exercice.....	<u>(13 358 397)</u>	<u>(13 997 406)</u>	<u>(14 359 474)</u>

Au deuxième trimestre, la dette nette au début de l'exercice a été mise à jour afin de tenir compte de la dette nette en fin d'exercice qui a été publiée dans les états financiers consolidés 2015–2016 (Comptes publics – Volume I).

RECETTES TOTALES
2017-2018
Milliers
\$

<u>MINISTÈRE</u>	<u>COMPTE ORDINAIRE</u>	<u>COMPTE DE CAPITAL</u>	<u>COMPTE À BUT SPÉCIAL</u>	<u>ORGANISMES DE SERVICES SPÉCIAUX</u>	<u>TOTAL</u>
Agriculture, Aquaculture et Pêches.....	10 515	-	-	-	10 515
Assemblée législative.....	495	-	-	-	495
Autres organismes.....	638 634	-	-	-	638 634
Bureau du Conseil exécutif.....	600	-	-	-	600
Cabinet du procureur général.....	384	-	200	-	584
Conseil du Trésor.....	-	-	10	-	10
Développement de l'énergie et des ressources.....	80 428	40	3 347	-	83 815
Développement social.....	66 141	50	6 526	-	72 717
Éducation et Développement de la petite enfance.....	21 707	-	44 907	-	66 614
Éducation postsecondaire, Formation et Travail.....	161 900	-	2 382	4 983	169 265
Environnement et Gouvernements locaux...	3 799	-	8 371	-	12 170
Finances.....	7 525 248	-	56	-	7 525 304
Justice et Sécurité Publique.....	195 055	-	9 957	-	205 012
Opportunités Nouveau-Brunswick.....	11 256	-	-	-	11 256
Santé.....	34 186	-	1 505	-	35 691
Société de développement régional.....	-	-	-	178 088	178 088
Tourisme, Patrimoine et Culture.....	3 325	-	1 579	3 896	8 800
Transports et Infrastructure.....	7 264	34 573	665	81 960	124 462
Total partiel	8 760 937	34 663	79 505	268 927	9 144 032
Gains du fonds d'amortissement.....	-	-	-	-	188 900
Opérations intercomptes.....	(11 228)	-	-	(133 011)	(144 239)
RECETTES TOTALES	8 749 709	34 663	79 505	135 916	9 188 693

ÉTAT COMPARATIF DES RECETTES AU COMPTE ORDINAIRE PRÉVUES SELON LA PROVENANCE
Milliers
\$

	<u>Exercice se terminant le 31 mars</u>		
	2017	2017	2018
	Prévisions	Révisées	Prévisions
Taxes et impôts			
Impôt sur le revenu des particuliers.....	1 632 000	1 636 000	1 681 000
Impôt sur le revenu des corporations.....	276 200	330 200	334 400
Taxe sur les minéraux métalliques.....	-	700	1 000
Impôt foncier provincial.....	514 688	503 500	515 000
Taxe de vente harmonisée.....	1 335 600	1 249 400	1 418 600
Taxe sur l'essence et les carburants.....	288 000	288 000	286 000
Taxe sur le tabac.....	153 500	158 000	164 000
Taxe sur le pari mutuel.....	420	420	420
Taxe sur les primes d'assurance.....	54 000	54 100	55 600
Taxe sur le transfert de biens réels.....	23 000	23 000	23 000
Taxe sur le capital des corporations financières.....	27 000	27 000	27 000
Pénalités et intérêts.....	13 000	13 000	13 000
Total partiel : taxes et impôts.....	<u>4 317 408</u>	<u>4 283 320</u>	<u>4 519 020</u>
Produits de placements.....	303 686	266 470	282 686
Licences et permis.....	150 604	151 139	151 838
Vente de biens et services.....	334 610	409 785	432 158
Redevances.....	70 430	80 352	70 280
Recettes des loteries et des jeux.....	144 800	151 800	152 457
Amendes et peines.....	10 724	8 256	8 215
Recettes diverses.....	<u>72 362</u>	<u>86 267</u>	<u>82 379</u>
TOTAL : RECETTES DE PROVENANCE INTERNE.....	<u>5 404 624</u>	<u>5 437 389</u>	<u>5 699 033</u>
Subventions inconditionnelles – Canada			
Paiements de péréquation.....	1 708 400	1 708 400	1 760 300
Transfert canadien en matière de santé.....	753 900	753 500	768 400
Transfert canadien en matière de programmes sociaux.....	279 000	278 700	284 400
Autres.....	1 866	1 866	1 866
Total partiel : subventions inconditionnelles – Canada.....	<u>2 743 166</u>	<u>2 742 466</u>	<u>2 814 966</u>
Subventions conditionnelles – Canada.....	216 936	260 823	246 938
TOTAL : SUBVENTIONS DU CANADA.....	<u>2 960 102</u>	<u>3 003 289</u>	<u>3 061 904</u>
Total partiel.....	8 364 726	8 440 678	8 760 937
Opérations intercomptes.....	(10 224)	(11 152)	(11 228)
TOTAL : RECETTES AU COMPTE ORDINAIRE.....	<u>8 354 502</u>	<u>8 429 526</u>	<u>8 749 709</u>

CHARGES TOTALES
2017-2018
Milliers
\$

<u>MINISTÈRE</u>	<u>COMPTE ORDINAIRE</u>	<u>COMPTE DE CAPITAL</u>	<u>COMPTE À BUT SPÉCIAL</u>	<u>ORGANISMES DE SERVICES SPÉCIAUX</u>	<u>TOTAL</u>
Agriculture, Aquaculture et Pêches.....	33 532	600	-	-	34 132
Assemblée législative.....	21 696	-	-	-	21 696
Autres organismes.....	369 188	-	-	-	369 188
Bureau du Conseil exécutif.....	11 938	-	-	-	11 938
Cabinet du premier ministre.....	1 598	-	-	-	1 598
Cabinet du procureur général.....	18 293	-	200	-	18 493
Conseil du Trésor.....	16 417	-	15	-	16 432
Développement de l'énergie et des ressources.....	102 422	2 900	3 300	-	108 622
Développement social.....	1 168 418	5 200	14 654	-	1 188 272
Éducation et Développement de la petite enfance.....	1 188 434	2 135	44 907	-	1 235 476
Éducation postsecondaire, Formation et Travail.....	619 639	2 000	3 165	4 983	629 787
Environnement et Gouvernements locaux.....	140 298	1 225	8 371	-	149 894
Finances.....	10 514	-	56	-	10 570
Gouvernement général.....	792 395	-	-	-	792 395
Justice et Sécurité publique.....	228 581	-	14 588	-	243 169
Opportunités Nouveau-Brunswick.....	45 421	-	-	-	45 421
Santé.....	2 657 185	20 000	2 000	-	2 679 185
Service de la dette publique.....	701 000	-	-	-	701 000
Société de développement régional.....	64 355	92 470	-	185 134	341 959
Tourisme, Patrimoine et Culture.....	60 184	10 570	1 560	4 383	76 697
Transports et Infrastructure.....	302 109	638 457	1 850	76 660	1 019 076
Dépenses totales	8 553 617	775 557	94 666	271 160	9 695 000
Investissement dans les immobilisations corporelles.....	(19 066)	(611 859)	-	-	(630 925)
Opérations intercomptes.....	(11 228)	-	-	(133 011)	(144 239)
Amortissement d'immobilisations corporelles.....	-	-	-	-	460 802
CHARGES TOTALES	8 523 323	163 698	94 666	138 149	9 380 638